

DEC122538DR08

## Décision portant nomination d'un assistant de prévention dans une unité du CNRS

---

LE DIRECTEUR

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** l'instruction n° INS110516DAJ du 5 avril 2011 relative à l'hygiène et la sécurité ainsi qu'à la santé au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction n° CIR060003DRH du 21 juillet 2006 relative à la nature et aux conditions d'exercice de la mission d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ;

**Vu** la décision n° DEC122733DSI portant création / renouvellement l'unité UPR n°3346 intitulée Institut P' : Recherche et Ingénierie en Matériaux, Mécanique et Energétique et nommant M. Jean-paul BONNET en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de l'unité en date du 22/03/2012 ;

Considérant que M. Cyril ROMESTANT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention (ACMO) organisée par l'Université de Poitiers du 12 au 14 novembre 2008 et du 08 au 10 décembre 2008.

DECIDE :

Article 1 : M. Cyril ROMESTANT, Ingénieur de recherche, est nommé assistant de prévention dans l'unité du CNRS UPR n° 3346 à compter du 01/01/2012.

M. Cyril ROMESTANT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé ainsi qu'au paragraphe I.4.3. de la circulaire visée.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Cyril ROMESTANT est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette décision prend effet rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2012 et sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Poitiers, le 10/07/2012

Jean-paul BONNET  
Directeur de l'unité UPR n°3346

Patrice SOULLIE  
Délégué régional  
Le 05/09/2012